

**INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL 2022/2023**

**FICHE D'INSCRIPTION**

Vous trouverez ci -joint, plusieurs documents à remplir.

**A déposer en Mairie en format papier**

**ou par mail à : [mairie@groisy.org](mailto:mairie@groisy.org) ou [restaurantscolaire@groisy.org](mailto:restaurantscolaire@groisy.org)**

**au plus tard pour le 9 mai 2022**

- La fiche de renseignements (une par famille)
- Le mandat de prélèvement rempli accompagné d'un RIB (uniquement si vous choisissez ce moyen de paiement pour la 1<sup>ère</sup> fois ou pour changement de RIB)
- Prélèvement automatique déjà en place et sans changement (cocher si vous souhaitez le maintenir)
- Attestation d'assurance responsabilité civile extrascolaire 2022-2023 (nous la transmettre dès réception)
- Justificatif récent de quotient familial délivré par la CAF ou la MSA ou  attestation de quotient non fournie : quotient supérieur à 3000